



REGLEMENT BONITA CUP 2019

BONITA CUP

La Bonita Cup est un Rallye-Croisière au départ de Port Leucate conduisant les participants jusque dans la baie de Fornells située sur la côte nord de Minorque aux Baléares.

La 1^{ère} édition aura lieu du 15 au 22 juin 2019.

La **Bonita Cup** n'est ni une course, ni une régates.

Le trajet aller se fera sous forme de Rallye-Croisière.

Le trajet retour sera dédié à un concours de pêche.

Organisateur

Le Yacht Club Port Leucate (YCPL) - 590 quai PLA de l'Entrée 11370 Port Leucate

Encadrement

Le comité du Rallye-Croisière « **Bonita Cup** »

Un correspondant à terre – un correspondant sur l'eau

Dates

Du 15 au 22 juin 2019

Le YCPL se réserve la possibilité d'avancer ou de retarder les heures de départ si la météo ou la sécurité le justifient.

Pour le cas où il ne serait pas possible de donner le départ pour des raisons météorologiques ou de sécurité, le YCPL peut être amené à suspendre le Rallye-Croisière.

Programme

14 juin

- 20h00 : Réunion des participants au local du YCPL

15 juin

- 08h00 Briefing avec météo au local du YCPL
- 09h00 Départ de la flotte avec pointage à partir de l'estacade.

16-17 juin

- Arrivée à Minorque à Fornells ou des bouées nous accueillerons. Le mouillage est aussi possible.

17 juin

- 18H30 Apéritif à terre et débriefing.

18 juin

- 9-10h 00 Randonnée autour de Fornells
- 20h00 Restaurant

19 juin

- Retour sur Port Leucate avec concours de pêche.

21-22 juin

- Arrivée à Port Leucate

23 juin

- Repas de clôture



Sécurité

Le canal VHF utilisé pendant le rallye sera le 72.

La **Bonita Cup** est ouverte aux voiliers assurés, homologués et armés pour la navigation hauturière ou semi-hauturière.

L'équipage doit comporter au minimum 2 personnes.

Inscriptions

Le Rallye est limité à 30 voiliers.

Droits d'inscription

Les frais d'inscriptions sont de 50€ par bateau.

Les frais d'inscription ne tiennent pas compte de la location éventuelle des bouées de mouillage ainsi que des frais de restaurant.

Procédure d'inscription

L'inscription est obligatoire et se fait en ligne sur le site du YCPL :

- <https://www.ycpl.fr/wp/rallyes/bonita-cup/>

Documentation à joindre :

- Certificat de navigation. Les navires battant pavillon étranger présenteront la documentation relative à l'immatriculation du navire dans leur pays.
- Police d'assurance du navire.
- Numéro de balise radio et MMSI

Identification

Les voiliers participants au Rallye-Croisière doivent s'identifier avec deux pavillons à placer sous les barres de flèche bâbord : le pavillon du YCPL et celui de la **Bonita Cup**. Ces pavillons seront fournis par l'organisation et seront obligatoires pendant toute la durée du Rallye-Croisière.

Responsabilité

Chaque skipper est seul responsable de son équipage, de son bateau, de son contenu, de sa préparation, et prend le départ, navigue, poursuit ou abandonne sous sa seule responsabilité sans pouvoir pour quelque cause que ce soit, engager la responsabilité du club organisateur.

Le Yacht Club de Port Leucate (Y.C.P.L) en tant qu'entité organisatrice ne peut être tenu responsable de tout accident ou incident pouvant survenir avant, pendant ou après le Rallye-Croisière ou en raison de changements de calendrier dus aux conditions météorologiques.

Protection Maritime - Pêche

L'organisateur de la **Bonita Cup** s'engage aux respects des grands principes environnementaux maritimes et exige des participants qu'ils prennent l'engagement de ne jeter ni ordures ni déchets à la mer.

Pour la pratique de la pêche en mer, les participants doivent se conformer à la législation en vigueur sur la pêche embarquée et respecter notamment les tailles minimales de capture des différentes espèces.



Règlement du Rallye-Croisière

Le recours au moteur est possible, en respectant une étique morale pour privilégier la pratique de la voile. Cette utilisation du moteur devra être chronométrée et communiquée au comité de Rallye-Croisière « Bonita Cup »

Chaque skipper devra noter l'heure de départ et d'arrivée pour chaque étape.

Pour le retour en pêche, chaque prise permettra de diminuer virtuellement le temps de parcours effectué pour cette manche à hauteur de 1 heure par prise.

Compensation de temps : à définir

Un classement « symbolique » sera effectué par le comité à l'issu des 2 parcours.

Festivités Bonita Cup

Le repas de clôture et la remise des prix auront lieu le dimanche 23 juin au bassin central de Port Leucate.

Modifications

Le **YCPL** se réserve le droit de modifier le présent règlement sans préavis

En cas de divergence entre le présent avis et les instructions de rallye, ces dernières et leurs modifications prévaudront.